

11 - Etablissement Public - Régie Autonome Personnalisée Citadelle-Patrimoine mondial - Rapport sur l'année 2012

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : L'Etablissement Public Citadelle-Patrimoine mondial a été créé le 1^{er} janvier 2011. Il est issu de la fusion de la SEM Citadelle et d'un service dédié de la Ville de Besançon.

La mise en place d'un établissement unique le 1^{er} janvier 2011 a permis de doter le site d'un Projet stratégique quinquennal, d'une nouvelle organisation et d'un Plan d'action annuel structuré, donc d'orienter l'ensemble des personnels dans une même direction.

Le site de la Citadelle fait partie d'un ensemble de fortifications édifiées par Vauban, qui sont inscrites au Patrimoine de l'Humanité depuis juillet 2008.

L'Etablissement est administré par le Président, un Conseil d'Administration de 16 membres (soit 9 élus de la Ville et 7 professionnels) et un directeur.

1. Les principales caractéristiques de la convention

Objet de la convention	La Ville confie à l'Etablissement Public Citadelle-Patrimoine mondial la gestion du site de la Citadelle et sa valorisation des fortifications de Vauban et le développement du site. L'Etablissement Public assume la totalité des responsabilités artistiques, scientifiques et financières liées aux engagements de la convention.
Nature et forme juridique de l'activité	L'Etablissement Public a un statut d'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) sous forme de régie avec personnalité morale et autonomie financière. C'est un Etablissement Public à double visage, exerçant à la fois des activités industrielles et commerciales (exploitation économique du site) et des activités à caractère administratif (gestion des musées, gestion et valorisation du patrimoine). De ce fait, l'Etablissement Public est soumis à un régime juridique mixte fait de règles de droit public et de règles de droit privé. Il applique les principes comptables de la M4.
Date de signature de la convention	Convention-cadre signée le 20 décembre 2010 Convention d'objectifs et de moyens au titre de 2011-2015 (durée 5 ans) signée le 20 décembre 2010
Date de fin de convention	31 décembre 2015
Caractéristiques générales	Les missions de l'Etablissement Public s'articulent autour de trois objectifs principaux : - définition et mise en œuvre du projet scientifique, culturel et touristique (expositions, animations, communication, - la gestion et l'exploitation du site et des musées (billetterie, accueil du public, sécurité), - la mise en valeur du site et des musées, notamment avec le suivi des travaux de restauration des bâtiments. Pour mener ses missions la Ville met à disposition le site de la Citadelle située 99 rue des Fusillés à Besançon et apporte des contributions en nature et financière.
Coordonnées du délégataire	Etablissement Public Citadelle-Patrimoine mondial 99 rue des Fusillés - 25000 Besançon
Dirigeants	Président : M. J.L. FOUSSERET Directeur : M. P.MATHIEU.

Comme prévu dans la convention, l'Établissement Public a transmis à la Ville un rapport d'activité 2012 ainsi que le compte administratif 2012.

2. Analyse de la qualité du service

Le fonctionnement de l'établissement est aujourd'hui organisé autour de trois musées : Muséum, Musée de la Résistance et de la Déportation, Musée Comtois, une mission : la mission Vauban, et trois services transversaux : marketing, accueil et service aux visiteurs, et secrétariat général.

- Le Muséum, titulaire de l'appellation Musées de France, a comme mission permanente
 - d'assurer la conservation, l'inventaire, la numérisation, le contrôle (etc.) des collections dans les réserves et d'utiliser ces données pour aider certaines recherches,
 - de gérer six salles d'exposition du «parcours de l'évolution»,
 - de gérer les collections vivantes des quatre secteurs animaliers : jardin zoologique, insectarium, noctarium et aquarium, ceci en garantissant la sécurité des personnes (soigneurs, publics) et en participant aux actions de conservation et de recherche autour de la biodiversité.

Les trois objectifs majeurs du Muséum aujourd'hui sont :

- poursuivre le récolement des collections,
- construire de nouveaux projets autour de la biodiversité,
- développer la médiation et l'éducation des différents publics (activités, conférences, animations..).

Parmi les principales réalisations en 2012, on retiendra : l'arrivée d'une nouvelle collection d'objets ethnographiques, des naissances chez quelques espèces particulièrement rares (ex : sanglier des Visayas), le succès de l'élevage puis la réintroduction en espaces naturels d'espèces menacées (écrevisses à pieds blancs, aprons), la participation à la campagne EAZA, l'accueil de lémuriers en vue de leur protection, et côté travaux, la réalisation d'une nouvelle clinique vétérinaire performante.

- Le Musée de la Résistance et de la Déportation est un musée d'Histoire qui, dans ses vingt salles, présente au public un ensemble de documents, photographies, objets, écrits, œuvres d'art (etc.) autour de cinq grands thèmes : le Nazisme, Vichy et l'Occupation, la Résistance et la Répression, la Déportation et le génocide des Juifs, la Libération.
Le musée est également un important centre de ressources bibliographiques spécialisées sur les thèmes ayant trait à la Seconde Guerre Mondiale : 26 216 documents constituent les ressources biographiques du Musée au 31 décembre 2012.

Le Musée de la Résistance et de la Déportation a accueilli 57 143 visiteurs en 2012, ce qui le situe au-dessus de la moyenne de fréquentation des Musées de France (54 892 visiteurs en 2010 selon MuséoStat). Parmi les temps forts en 2012 : l'exposition «les robes grises», différents colloques et séminaires, l'animation-lecture déambulatoire «Auschwitz et après» la poursuite de la numérisation de documents et d'œuvres d'intérêt national et international (Fonds Tillon), et le renforcement du partenariat avec l'Education Nationale (Rectorat).

- Le Musée Comtois est un musée d'ethnographie, qui propose au public un lieu de mémoire patrimoniale, mais également qui construit des projets d'exposition sur des sujets de société d'hier et d'aujourd'hui.
En 2012, le Musée Comtois a presque totalement axé ses efforts sur la réalisation d'une importante exposition temporaire qui avait vocation à faire évoluer une partie des expositions permanentes : l'exposition «marionnettes, territoires de création» a eu lieu du 15 juin au 7 novembre 2012 et a accueilli environ 40 000 visiteurs.
Cette exposition a été accompagnée de spectacles et a été l'occasion de créer un lieu d'échange et d'initiation autour de l'art de la marionnette.
Parallèlement, d'autres actions ont été poursuivies en 2012 par le Musée Comtois : numérisation, inventaire, réorganisation des salles et des réserves.

• la mission Vauban assure le suivi et l'actualisation du plan de gestion des fortifications de Vauban (la Citadelle, le Fort Griffon et l'enceinte urbaine) inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO le 7 juillet 2008. Le processus d'actualisation du plan de gestion, de conservation et de développement durable a débuté en 2012 et sera présenté au comité du patrimoine mondial en 2014/2015. Il couvrira la période 2013-2018 et a comme objectif de prévoir toutes les composantes nécessaires à la préservation et à la valorisation du bien patrimonial.

• Les services transversaux, marketing, accueil et services aux visiteurs et secrétariat général sont chargés de la communication, des actions d'animation, de la recherche de nouveau public, et de la gestion et la sécurité du site au quotidien.

Les axes de communication prioritaires en 2012 ont été orientés sur l'aspect patrimonial du site (UNESCO), la valorisation du Muséum sur la thématique de la préservation des espèces et la biodiversité, la valorisation des expositions et de la programmation événementielle (nocturnes estivales).

La Citadelle est également partenaire de plusieurs dispositifs culturels et sportifs organisés par la Ville de Besançon ou des associations locales : Trail des Forts, La Citadelle prend ses quartiers, résidence d'artiste...

L'affichage, un nouveau site internet attractif, les dépliants, la presse locale et nationale, les réseaux sociaux et le web ont été utilisés pour toucher un large public.

La fréquentation - l'accueil du public

Pour mieux accueillir et informer les visiteurs, le rez-de-chaussée du Front Saint-Etienne a été réorganisé, sa convivialité renforcée, et une nouvelle billetterie saisonnière décentralisée sur le site de La Rodia (lieu de départ de la navette Ginko) a été installée.

L'implantation des deux espaces de vente sur le site (boutique et billetterie) a été repensée, le mobilier mieux adapté et le merchandising a été revu en début de saison.

Le dispositif de restauration a également évolué en 2012 : déplacement du snack, et création de deux terrasses.

Plusieurs actions prioritaires ont été mises en place pour améliorer l'accueil du public :

- La prise en charge du déplacement des personnes à mobilité réduite : achat d'un nouveau véhicule électrique, et achat de rampes d'accès amovibles permettant un accès plus facile à certains espaces (Chapelle, Espace Vauban et Musée de la Résistance)

- Une meilleure lisibilité de la présence sur le site des personnels de la Citadelle pour développer le confort et la qualité de la relation aux visiteurs : choix d'une tenue pour l'été 2012 adaptée aux différents postes (accueil, soigneurs...)

- Un plan de formation destiné aux saisonniers a été mis en place en plus des temps d'intégration : deux jours sur le thème «qualité de l'accueil et gestion de la relation», et formation en anglais (langage «de terrain») pour une dizaine de volontaires référents

- Lancement courant 2012 d'une démarche d'audit destinée à améliorer l'accueil, en vue d'obtenir le label ministériel «Qualité Tourisme».

Les chiffres de la fréquentation 2007-2012 sont les suivants :

Fréquentation

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Janvier	4 432	5 755	3 673	3 186	3 097	2 946
Février	9 914	16 045	7 321	5 800	8 069	6 692
Mars	14 505	9 629	11 185	7 319	11 921	16 196
Avril	40 316	21 376	27 808	30 142	31 749	21 630
Mai	24 553	28 538	32 976	22 678	24 973	30 366
Juin	30 095	26 533	27 610	29 272	36 793	27 520
Juillet	41 661	47 351	38 189	36 851	37 165	38 251
Août	56 807	58 738	52 878	55 235	53 686	48 063
Septembre	21 992	18 302	19 214	17 674	16 132	24 730
Octobre	14 787	14 911	16 137	15 393	19 178	12 299
Novembre	10 263	9 138	6 875	6 573	8 964	9 549
Décembre	5 214	6 535	4 917	3 030	4 853	6 283
	274 539	262 851	248 783	233 153	256 580	244 525

Commentaires

La fréquentation évolue à la baisse de - 5 % entre 2011 et 2012. Comme chaque année, elle est fortement influencée par les conditions météorologiques (temps maussade en avril, juin et la deuxième quinzaine d'août) et les facilités d'accès au site (parking, navette Ginko, travaux).

Les réservations de groupe représentent 34 851 visiteurs en 2012, contre 39 926 en 2011, soit une baisse de 13 %.

Le développement de la vente des abonnements a été priorisé en 2012 : le nombre d'abonnés a progressé de + 31,7 % passant de 4 565 à 6 013. Le nombre d'abonnements a également progressé de + 17,63 %, passant de 1 656 à 1 948. Par contre, les ventes complémentaires (audio-guides et livre-guides) sont en baisse.

278 visites guidées individuelles ont eu lieu en 2012, accueillant 2 040 participants.

Le bilan de l'activité 2012 de l'Etablissement Public Citadelle-Patrimoine mondial est conforme à la convention qui lie la Ville de Besançon et l'Etablissement.

3. Les comptes de l'Etablissement Public

3.1 - Compte administratif 2012

En respect des dispositions légales, l'Etablissement Public Citadelle arrête ses comptes au 31 décembre 2012, selon les règles de la comptabilité publique (instruction M4).

Le compte administratif 2012 présente :

- un déficit de fonctionnement 2012 de 19 724 €, ce qui conduit à un excédent cumulé de fonctionnement à fin 2012 de + 81 955 €.

- un déficit d'investissement 2012 de 94 689 €, ce qui conduit à un excédent cumulé d'investissement à fin 2012 de + 71 567 €.

Le compte administratif 2012 aboutit donc à un déficit sur les deux sections investissement et fonctionnement, déficit absorbé par les excédents des années précédentes.

Le compte administratif 2012 a été adopté par le Conseil d'Administration dans sa séance du 4 juin 2013. Il est conforme au compte de gestion. Le Conseil d'Administration a proposé l'affectation de ces excédents au BP 2013.

Section d'investissement

Section d'investissement en €	2012	2011	Variation 2011/2012
Recettes d'investissement	221 429	114 560	+ 93 %
Dépenses d'investissement	316 118	114 021	+ 177 %
Résultat de l'exercice en investissement	- 94 689	539	
Résultat cumulé après retraitement	+ 71 567	539	-

L'Etablissement Public avait réalisé peu d'investissements en 2011, année de «démarrage». 2012 voit donc augmenter le volume des dépenses, notamment pour l'accueil du public (véhicule électrique, mobilier..) la communication (réseau wifi, vidéo-projection, nouveau site internet...).

Les recettes d'investissement sont constituées de subventions (Ville pour 103,7 K€ et Région pour 6 K€) et d'opérations d'ordre (dotation aux amortissements).

L'EP Citadelle n'a pas souscrit d'emprunt en 2012 et n'est pas endetté.

Section de fonctionnement

Section de fonctionnement en €	2012	2011	Variation 2011/2012
Recettes de fonctionnement	5 443 849	4 923 516	+ 10,6 %
Dépenses de fonctionnement	5 463 573	4 821 836	+ 13,3 %
Résultat de l'exercice en fonctionnement	- 19 724	+ 101 679	
Résultat cumulé	+ 81 955	+ 101 679	-

Il est indispensable de rappeler que l'équilibre financier annuel de l'EP Citadelle reste significativement dépendant des conditions météorologiques.

- Les dépenses de fonctionnement

Avec un total de 5 464 K€ au compte administratif 2012, elles évoluent de + 642 K€ par rapport à 2011, répartis en + 311 K€ de frais généraux (forte hausse de la sous-traitance générale, du coût de l'énergie et des dépenses de communication) et + 331 K€ sur la masse salariale.

Les principaux postes de dépenses en 2012 sont les suivants :

- chapitre 012 - charges de personnel, pour 3 652 K€ € soit 67 % du total des charges.

Ce montant inclut le coût des personnels mis à disposition par la Ville de Besançon (2 092 K€), et la rémunération des salariés recrutés directement par l'Etablissement Public (permanents, contractuels, vacataires et saisonniers).

- chapitre 011 - charges à caractère général, pour 1 689 K€, soit 31 % du total.

Ce poste comprend notamment les frais de structure pour près de 440 K€ (loyer du site, fluides, affranchissement, assurances), les actions de communication et d'animation (325 K€), l'achat de petit matériel pour l'entretien courant (130 K€) et les achats de marchandises pour alimenter la boutique et les distributeurs de boissons (117 K€).

- Les recettes de fonctionnement

Les recettes (5 444 K€ au compte administratif 2012) sont principalement constituées des deux postes suivants :

- recettes propres, issues de la billetterie, de la boutique et des locations, pour 1 750 K€ soit 32 % du total des recettes.

Les recettes propres affichent une baisse globale de 3,72 % par rapport à 2011. Cela s'explique d'une part par la baisse de la fréquentation (- 5 % entre 2011 et 2012), d'autre part par une baisse du taux de captation des visiteurs dans les boutiques. En revanche le « panier moyen » dépensé par les visiteurs s'améliore, passant à 8,25 € contre 7,69 € en 2011.

- subventions pour 3 354 K€, soit 62 % du total des recettes.

Avec une subvention de 3 158 K€, la Ville représente 58 % du total des recettes de l'Etablissement Public. La Région, l'Etat, la CAGB et le Département participent à des projets ou versent des subventions pour un montant global de 195 K€ en 2012.

L'Etablissement Public a également bénéficié d'un mécénat privé (7 conventions signées et 173 K€ enregistrés en 2012).

3.2 - Liens financiers et juridiques avec la Ville de Besançon

Une convention d'objectifs et de moyens régit les dispositions financières entre la Ville et l'Etablissement Public Citadelle-Patrimoine mondial. Au titre de 2012, les flux financiers ont été les suivants :

- La Ville a versé en 2012 une subvention de fonctionnement après ajustements de 3 158 323 €, et d'investissement pour 103 700 €.

- La Ville met à disposition de l'établissement des agents fonctionnaires de la Ville, qui sont rémunérés par celle-ci. En respect de la convention, l'Etablissement Public a remboursé à la Ville le coût de ces agents, soit 2 157 317 €.

- La Ville facture à l'Etablissement Public un loyer de 163 600 € HT pour le site de la Citadelle. Il est versé trimestriellement.

- La Ville a financé des entrées et des gratuités pour un total de 15 000 €.

Les conseils municipaux du 19 janvier 2012 et du 13 décembre 2012 se sont prononcés favorablement sur les avenants n° 2 et n° 3 à la convention d'objectifs et de moyens pour un ajustement du montant des subventions versées par la Ville. Ces avenants annuels sont prévus dans la convention initiale.

Le Conseil Municipal du 14 mai 2012 s'est prononcé favorablement sur la reconduction pour un an du dispositif Visi'Pass qui associe la Ville de Besançon, l'Etablissement Public Citadelle et l'Office de Tourisme et des Congrès.

4. Les conditions d'exécution du service public

Le personnel

Les effectifs pourvus au 31 décembre 2012 représentent 74,8 ETP (Equivalents temps plein) et se répartissent en personnel de la filière culturelle (conservateurs, attachés et assistants du patrimoine, chargés de mission, documentalistes...), de la filière technique (10 surveillants, 19 soigneurs, techniciens...) et de la filière administrative (direction, secrétariat général, accueil du public, réceptif, communication...).

Les tarifs

Les principaux tarifs pratiqués en 2012 sont :

Adulte individuel - Plein tarif : 9,20 € - Tarif réduit : 7,70 €

Enfant moins de 4 ans : gratuit

Enfant de 4 à 17 ans : 6,10 €

Abonnement famille : 39 €

Groupe adultes à partir de 20 pers. : 7,20 €

Groupe enfants (scolaires, centres aérés) à partir de 10 pers : 4,10 €.

Les horaires

Les horaires d'ouverture du site et des musées au public en 2012 ont été les suivants :

Basse saison : mi- janvier à fin mars inclus, puis novembre-décembre : 10 h à 17 h.
Musées fermés les mardis, sauf vacances scolaires

Saison intermédiaire : 1^{er} avril à fin juin inclus, puis 1^{er} septembre à fin octobre : 9 h à 18 h
Musées ouverts les mardis

Haute saison : juillet - août, de 9 h à 19 h
Musées ouverts les mardis.

La Citadelle est fermée le 25 décembre et la première quinzaine de l'année civile.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport relatif à l'activité en 2012 de l'EPIC créé sous forme de Régie Autonome Personnalisée «Etablissement Public Citadelle-Patrimoine mondial» dans le cadre des missions confiées par la Ville de Besançon à cet établissement.

«Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Monsieur le Maire, sur ce rapport je suis vraiment étonnée de voir que malgré la labellisation UNESCO qui date de juillet 2008, exercice après exercice on ait une érosion importante de la fréquentation de la Citadelle. Alors évidemment on le sait, les causes ont été identifiées, notamment dans le rapport on retrouve les principaux éléments : l'accès à la Citadelle mais également le parking, la navette, les travaux et j'imagine aussi tout ce qui est lié au tramway. Qu'est-ce que vous envisagez Monsieur le Maire parce qu'évidemment tout est en projet. Je me souviens quand je suis arrivée au sein de ce conseil municipal les projets étaient dans les cartons, ça allait démarrer, donc depuis 2008 au moins j'aimerais que vous nous fassiez vraiment un bilan de cette situation et que vous puissiez nous dire parce que là vous êtes à la fin du mandat, vous n'allez pas me dire que c'est le bilan qu'il nous faut maintenant, 5 % de baisse encore entre 2011 et 2012, 2013 je n'en parle pas, sans oublier que depuis 2007 on est constamment en chute libre, donc Monsieur le Maire j'aimerais vraiment entendre un bilan sur cette situation.

M. LE MAIRE : Nous ne sommes pas en chute libre, je pense que Jean-François GIRARD a les chiffres, il pourra vous les donner à l'occasion. Les premiers mois de l'année ont été très mauvais parce qu'il a fait un temps absolument exécrable et certainement je veux bien accepter la responsabilité de ce mauvais temps. Par contre nous avons fait deux bons mois de juillet et août qui sont en train de

compenser cette baisse, vous savez très bien que ces équipements-là sont des équipements qui sont très liés à la météo. J'aimerais vous entendre dire simplement que la Citadelle de Besançon est l'équipement qui reste toujours, et de loin, l'équipement, le bâtiment, le monument le plus visité de la Franche-Comté et un des dix monuments les plus visités de France si l'on retire bien sûr les monuments nationaux comme le Palais de Versailles, le Louvre, etc. L'exposition Ousmane SOW a eu environ 25 ou 30 000 visiteurs. Maintenant l'été n'a pas été bon, la saison n'est pas terminée, je pense qu'à la fin de l'année on sera à peu près stable, peut-être 1 ou 2 % de moins, Jean-François tu as peut-être plus de précisions que moi ?

M. Jean-François GIRARD : Simplement pour dire que depuis 2008 il s'est passé quand même beaucoup de choses à la Citadelle mais je ne vais pas revenir sur la transformation de la SEM et de la gérance de la ville en établissement public dans lequel siègent M. GONON et Mme JEANNIN au conseil d'administration et qui adhèrent totalement d'ailleurs au projet stratégique qui, non seulement est mis en route mais évolue avec notamment une priorité : la construction d'un dispositif immersif de type 3D et qui sera ouvert au printemps 2014. La fréquentation est stable. Concernant l'effet UNESCO, j'aimerais vous rappeler que l'hôtellerie a notamment remarqué une augmentation plus que significative puisqu'elle est passée de 25 à 35 % d'étrangers dans notre ville pendant les périodes estivales, donc si ce n'est pas un effet UNESCO je ne sais pas ce que c'est. En 2012 la fréquentation locale avait un petit peu baissé effectivement par rapport aux problèmes d'accès et en 2013 les locaux et les régionaux reviennent, j'oserais presque dire en masse à la Citadelle puisqu'on enregistre des journées comme par exemple les Journées du Patrimoine de plus de 5 000 personnes par jour. Donc si ce n'est pas un succès je ne sais pas comment on peut appeler ça.

Quoi qu'il arrive la Citadelle évolue, le directeur est arrivé au mois de juillet, donc il poursuit notre engagement par rapport à cette organisation et ce projet de développement stratégique. On travaille sur le développement et la restructuration du MRD, le contexte économique probablement jouera aussi dans la finalisation de nos projets. Vous avez demandé une pause fiscale, bien évidemment elle s'accompagne de reports ou en tout cas d'un aménagement de nos investissements sur les prochaines années.

M. Jean ROSSELOT : Comme on dit, les faits et en l'espèce les chiffres sont têtus, c'est quand même étonnant de voir qu'avant le classement on est à 274 000 et aujourd'hui à 244 000.

M. LE MAIRE : L'année n'est pas terminée encore, vous le savez bien.

M. Jean ROSSELOT : C'est 2012 mais attendez, si moi je ne sais pas où sont les écoles, vous il faut que vous sachiez où sont les colonnes !

M. LE MAIRE : Vous ne pouvez pas parler de tassement pour 2013.

M. Jean ROSSELOT : C'est 2012, donc c'est curieux. Alors on n'aura pas la cruauté de vous rappeler que vous aviez annoncé -d'ailleurs c'était dans la norme, vous ne l'aviez pas inventé- une augmentation de 30 %, ce qui s'est produit dans d'autres cas, une augmentation de 30 % alors qu'on a baissé de 4, 5, 6, je ne sais plus combien. Alors que faire et comment expliquer ça ? Il faut déjà préciser que ce n'est pas à elle seule que la Citadelle a été classée, elle est englobée dans le réseau des sites majeurs, ça dilue un petit peu, c'est possible...

M. LE MAIRE : Ça, figurez-vous que je le sais quand même.

M. Jean ROSSELOT : ...deuxièmement c'est vous qui êtes aux manettes et pas nous, mais nous il y a longtemps qu'on aurait fait quelque chose, notamment sur l'accès, on ne va pas recommencer nos débats. Il y a certainement quelque chose ; si c'est le monument le plus intéressant et le plus visité il faut avoir des réponses qui soient à la hauteur. Alors qu'est-ce qu'il y a comme thème fort dans le programme ? On parle de la Région et de ce que la Région fait pour nous. J'ai vu qu'il y a trois choses : le Jura, la nature et la 3^{ème} je l'ai oubliée, il faudrait peut-être convaincre le CRT qu'il y a là une carte à jouer. Il y a un nouveau directeur, il y a un président qui se passionne, le maire de Lure, peut-être faudrait-il les convaincre que l'ensemble des fortifications est une carte à jouer d'autant plus que les 23 ouvrages qui sont en périphérie sont tous localisés dans des communes qui sont membres d'un organisme que vous présidez aussi qui s'appelle la CAGB.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : C'est vrai que ce qui est inquiétant quand même c'est qu'effectivement on est à la fin du mandat et on n'en est qu'au stade de la réflexion. La réflexion pour l'accès à la Citadelle, on a parlé d'un ascenseur, on a parlé de différentes choses mais c'est encore au stade des réflexions alors je me dis, face à ces chiffres que Jean ROSSELOT vient encore de souligner, le tableau montre bien une érosion depuis 2007, c'est concrètement un échec de la politique touristique de Besançon, clairement. Bien sûr qu'il y a eu quelques éléments, vous avez effectivement suivi une de mes propositions, à savoir quand même de proposer une animation de type immersif, en 3D, c'est une piste mais le problème c'est que vous vous y prenez un peu tard. En 2008 vous avez beaucoup trop attendu et aujourd'hui nous sommes coincés. On est en retard sur toute la ligne, concrètement c'est un échec, alors ça au moins reconnaissez-le. Peut-être que vous aurez des choses à proposer pour la suite mais aujourd'hui nous sommes en fin de mandat, on doit quand même reconnaître que c'est un échec.

M. LE MAIRE : De toute façon je ne sais pas si vous allez reconnaître que nous avons eu un seul succès pendant ces 6 ans, mais je ne vous réponds pas, vous le savez.

M. Jean-François GIRARD : J'aimerais simplement apporter quelques éléments. Quand on parle d'échec, pour moi c'est un franc succès que de dire que des hôteliers nous font confiance, c'est-à-dire estiment que Besançon est devenue une capitale régionale digne d'un accueil touristique lié à son rang avec un engorgement pour les années 2014 et 2015 de congrès de plus de 1 200 personnes -je pourrai vous donner le détail prochainement-. Je pense que la prochaine municipalité en bénéficiera largement, et d'avoir une ville qui en 3 ans, depuis son inscription au patrimoine mondial, a créé plus de 450 lits en 3 étoiles et donc amélioré de manière significative...

M. LE MAIRE : 450, reprenez le chiffre quand même.

M. Jean-François GIRARD : ...la qualité de son hébergement avec l'évolution, mais vous ne voulez pas l'écouter, d'une fréquentation touristique étrangère de plus de 10 % en été. Quant au nombre d'entrées, le problème c'est que la Citadelle devienne l'endroit où les gens se sentent bien et où il y ait une qualité d'accueil et des musées à la hauteur de leur réputation. Et je voudrais dire encore que ça évolue très bien et ne soyez pas inquiète pour l'évolution de la Citadelle et le développement du tourisme à Besançon. J'aimerais aussi vous dire que dans la collaboration avec la Région, puisque c'était la question tout à l'heure, le projet de développement stratégique touristique de la Région comprend le développement du tourisme urbain et Besançon est en première ligne et on est vraiment main dans la main avec le CRT et avec la Région pour développer encore plus, si cela est possible -bien évidemment tous les jours on peut faire mieux- notre développement, tant sur les congrès que sur la visite de notre belle ville.

M. Michel OMOURI : Simplement là on voit qu'on fait le bilan Monsieur le Maire, comme on a 2008-2013 c'est le bilan, excusez-moi.

M. LE MAIRE : On ne fait pas le bilan, non.

M. Michel OMOURI : Aujourd'hui ce dont mes collègues vous ont fait part, c'est la réalité. Simplement je voudrais entendre, par rapport aux nuitées, parce qu'aujourd'hui on dit que l'UNESCO a apporté une plus-value à Besançon. En plus il y a une étude qui est intéressante, c'est le dossier de la sedD. Vous vous rappelez Monsieur le Maire, le dossier de la sedD qui a été je dirai pour vous une épine dans le pied. Simplement que dit le rapport de la sedD ? Vous nous dites que grâce à l'UNESCO, la restauration a explosé à Besançon. On a vu quoi ? La restauration rapide oui, a explosé à Besançon, c'est ça aujourd'hui la réalité. Alors j'aimerais vous entendre, Monsieur le Maire, par rapport à ça. Comparons entre l'UNESCO, vous nous dites que les restaurants explosent à Besançon. Que voit-on ? Aujourd'hui la restauration rapide Monsieur le Maire a pris le pas. Monsieur le Maire, je souhaiterais vous entendre sur les nuitées.

M. LE MAIRE : Ce rapport est clos, je ne passerai donc plus la parole. Je voudrais simplement dire, avant de changer de sujet, que vous n'écoutez pas ce que Jean-François GIRARD vous a dit à savoir qu'on avait créé 450 chambres et que les nuitées ont augmenté. Jean-François, il faut que tu comprennes que jamais ils ne diront que quelque chose est bien, jamais».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 5 septembre 2013 et de la Commission de Contrôle des Sociétés liées du 29 août 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte de ce rapport.

Récépissé préfectoral du 25 septembre 2013.